



« AGIR Plus d'EDF » : première réunion d'information organisée par le Comité de Maitrise de la Demande en Energie (MDE) de Saint-Martin.

La Collectivité de Saint-Martin, la DEAL, l'ADEME et EDF invitent l'ensemble des professionnels du bâtiment de Saint-Martin, à la première réunion publique d'information sur le déploiement du programme « AGIR Plus d'EDF » qui aura lieu mardi 23 janvier 2024 à 16h00 à la CCISM (Salle OPALE).

Le Comité MDE composé de la Collectivité, de la DEAL, de l'ADEME et d'EDF, a pour mission d'accompagner la population Saint-Martinoise vers la sobriété énergétique. Depuis sa création en 2021, il initie et soutient des actions visant à économiser l'énergie, avec un focus particulier sur l'électricité.

La Commission de Régulation de l'Énergie (la CRÉ) a adopté via délibération du 30 novembre 2023, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, le Cadre Territorial de Compensation de la MDE. Ce plan stratégique identifie un potentiel d'économie de 13 GWh par an sur le territoire saint-martinois, pouvant être atteint à l'aide d'incitations commerciales contribuant à la réduction de la consommation d'électricité sur l'île, soit 7% de la consommation électrique évitée sur 1 an. Pour y arriver, des actions prioritaires ont été identifiées dans le secteur du bâtiment :

- La climatisation et la ventilation ;
- L'eau chaude sanitaire ;
- L'isolation thermique.

Le programme « AGIR Plus d'EDF », conçu pour apporter des solutions ayant un impact durable, propose des offres d'économies d'énergie à destination des particuliers et des professionnels et répond aux besoins d'actions prioritaires identifiés. Pour le déployer sur l'île, EDF devra constituer un réseau de « partenaires AGIR Plus d'EDF » qualifiés, rassemblant des professionnels du bâtiment et de la Rénovation de l'Habitat.

Ce premier rendez-vous a pour objectif de présenter le programme, ses avantages pour les consommateurs et pour les professionnels membres du réseau. En intégrant le réseau « partenaires AGIR Plus d'EDF », les professionnels de l'île bénéficieront d'une visibilité renforcée, de levier financier grâce aux aides « Agir Plus d'EDF » et d'une relation de collaboration de qualité avec EDF Archipel Guadeloupe. Il s'agira aussi d'annoncer en parallèle, la campagne de communication et de sensibilisation aux économies d'énergie qui sera déployée par le Comité MDE sur le territoire.

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF Archipel Guadeloupe
Rue Euvremont Gène BP 85 Bergevin
97153 Pointe-à-Pitre
Capital de 2 084 809 296,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.gp

Contacts

Presse
Alexandra PIERRE-JUSTIN
Tél. : +590 690 68 51 66
Alexandra.pierre-justin@edf.fr